[illegible] de la Nouvelle-Orléans

[illegible], No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS,
DIMANCHE 30 JUILLET 1882.

Le *Journal du Havre* :

Nous avions déjà le simili-marbre, le simili-pierre, le simili-beurre; voici, maintenant, le simili-fromage!

En même temps que de la question égyptienne, la Chambre des Communes s'est occupée de ce nouveau produit, américain, bien entendu, et elle a demandé au président du *Board of trade* ce qu'il en pensait. Naturellement, celui-ci s'est bien gardé de recommander cette nouvelle mixture, et il s'est contenté de renvoyer les curieux à la Société [illegible] d'Agriculture. Cette Société, à son tour, insiste pour que le faux fromage américain, qui est un composé d'oléo-margarine, ne puisse être vendu que sous la dénomination de *fromage factice*. Combien de temps cette réserve sera-t-elle imposée aux importateurs? C'est là le point inquiétant. Décidément, les Américains sont un peuple trop inventif. Qu'ils fassent du coton tant qu'ils pourront, mais qu'ils ne fassent pas concurrence aux vaches pour la fabrication du fromage. Pourvu que lorsque nous aurons une mauvaise récolte en céréales, ils ne leur prenne pas la fantaisie de nous envoyer du simili-blé!

Extrait d'une lettre de M. B. Vereschagin à M. Claretie (chroniqueur du *Temps*) à propos du général Skobeleff :

"Comme militaire, en effet, Skobeleff était hors ligne. Je ne parle pas de sa bravoure, qui était surprenante, extraordinaire, mais de sa capacité militaire, ce qui vaut bien plus encore. Ce n'était pas seulement un sabre, comme plusieurs le prétendent, mais bien aussi un homme *de livre*. Il connaissait l'histoire militaire de toutes les nations par cœur. Très souvent, au milieu d'une bataille, en marche ou au bivouac, il me disait: "Souvenez-vous de ce que *tel* ou *tel* grand capitaine a dit à *telle* bataille." Moi, qui n'étais pas si versé dans les histoires de guerre, j'étais toujours très embarrassé. Alors, dans ces cas-là, je lui répondais: Laissez-moi tranquille, je ne m'y connais pas.

"Les rapports sur les conditions actuelles des soldats et des officiers russes, rapports qui ne plaisaient pas à tout le monde, sont pleins de bon sens et d'observations justes. Le nombre de ses écrits comme observations, récits de campagnes, etc., est vraiment grand, comme vous le dites, et, pour un officier russe, tout à fait insolite. Nos officiers aiment mieux se battre qu'écrire.

"Pour moi, Skobeleff était un génie militaire. Un de mes amis, le général Tcherevine, l'appelait *Dieu de la guerre*, ce qui vous paraîtra, à vous, exagéré, mais pas à moi, qui l'ai vu préparer et commander une bataille, parler au soldat, l'entraîner, surveiller l'approvisionnement des troupes, l'habillement, jusqu'aux derniers détails, jusqu'aux torchons imbibés de suif pour les pieds, pendant les froids.

"Le soldat l'aimait, le suivait. Croyez-moi, les soldats de tous les pays sont braves, mais tous ne suivent pas également leurs officiers.

"Skobeleff était très superstitieux. Quand nous avons fait ensemble un échange de fanion, lui m'a donné l'ancien, son vieux fanion troué et déchiré dans vingt batailles que vous avez vu chez moi. Je lui en ai fait un neuf, très beau, avec des étoffes de l'Inde et de la Chine. Mais il m'a souvent redemandé l'ancien, que je n'ai pas voulu lui rendre. Il était sous Geok-Tépé, et, après chaque petit échec ou insuccès, il prétendait que *c'était mon fanion qui ne lui portait pas de bonheur*, qui était cause de tout, et il redemandait le vieux. Aussi, quand il a pris Geok-Tépé et terminé la campagne, était-il plus satisfait de mon fanion neuf: il lui supposait aussi un peu de chance.

"Tout au contraire de ce que vous dites, il pleurait facilement. Non seulement à la mort de son père et surtout de sa mère, mais aussi à la mort de l'empereur, il versait des larmes. Il avait peur peut-être de voir sa carrière terminée. En un mot, pour résumer mon impression sur cet ami disparu, si je n'étais pas sûr de l'oubli rapide des hommes, je serais le premier à lancer parmi mes compatriotes une souscription pour un monument "à la mémoire du plus brave soldat russe."

"Celui-là est parti trop tôt.

M. Vereschagin était l'ami intime du grand général.

—Brême, la vieille ville hanséatique et le grand centre de l'émigration allemande, possède plusieurs monuments anciens et des curiosités historiques. Une de celles-ci est le "Bleikeller" ou cave de plomb, sorte de crypte qui se trouve dans la cathédrale, édifice gothique du douzième siècle. Cette cave de plomb a la singulière propriété d'empêcher la décomposition des corps que l'on y dépose et de les conserver à l'état de momies. Elle est appelée ainsi parce qu'on y prépara le plomb qui servit à couvrir la toiture de l'église. Actuellement, on y voit dans des cercueils ouverts neuf momies dont on distingue parfaitement les traits.

La plus ancienne de ces momies est celle d'un couvreur, tué en tombant du toit de la cathédrale, il y a quatre cent vingt ans. A côté, est placé le corps d'une Anglaise, Lady Stanhope, morte à Brême, il y a deux cent soixante-dix ans. Les autres momies remontent, celles d'une comtesse et d'un général suédois à deux cent cinquante ans; celle d'un étudiant tué en duel à cent soixante-dix ans, celle d'un major anglais à cent cinquante ans, celle d'un ouvrier à quatre-vingt-huit ans.

Dans un grand sarcophage en pierre repose un chancelier suédois, enseveli dans la cave de plomb il y a aujourd'hui quatre-vingts ans; ses descendants n'ont jamais permis que l'on ouvrit son sarcophage. La propriété dessicative du Bleikeller de Brême, propriété que l'on explique par la nature du sol sur lequel la cathédrale est bâtie, est encore attestée par des pièces de volailles, par des lapins que l'on y suspend de temps à autre et qui s'y conservent indéfiniment.

A Bordeaux, l'ancien cimetière Saint-Michel avait également la propriété de conserver les corps; et ceux qui en ont été retirés lorsque ce cimetière a été supprimé ont été retrouvés complètement desséchés. On en a choisi un certain nombre que l'on a transportés au sommet du clocher de l'église, puis rangés debout tout le long de la muraille.

Ces momies sont comme celles de Brême une des principales curiosités de Bordeaux. Leur chair est transformée en une substance semblable à l'amadou; leur peau est une basane parfaitement tannée, les ongles, les cheveux, les dents sont restés intacts; on peut non seulement reconnaître le sexe et l'âge mais encore le genre de la physionomie et les accidents que présente le corps de la personne que l'on regarde à la lumière d'une lampe.

—Depuis l'invention des ballons, on n'a pas imaginé un voyage plus audacieux que celui que se propose de tenter le commandant anglais Cheyne. La perte de la *Jeannette* a été, pour le commandant, la confirmation de son idée: puisqu'on ne peut arriver au pôle nord avec un navire, il faut y aller en ballon.

Le commandant Cheyne s'est déjà associé avec des Américains, pour poursuivre la réalisation de son projet, dont voici les principaux points: il se servirait de trois ballons conjugués, lesquels coûteraient environ 20,000 dollars. On les transporterait de New York à Saint-Patrick's-Bay, où le capitaine Nares a trouvé un immense gisement de charbon à l'affleurement du sol.

"Là, dit le commandant Cheyne, nous construirons une maison sur le charbon. Nous installerons des appareils, et fabriquerons du gaz hydrogène pour les ballons. Cet endroit est à six milles du point où le navire du capitaine Nares, le *Discovery*, a hiverné en 1875-1876, et à 496 milles du pôle. Quand nous aurons le vent favorable, il nous faudra de 28 à 24 heures pour atteindre le pôle. Chaque ballon emportera un traîneau, un canot, et des vivres pour 51 jours, et lâchera du fil télégraphique à mesure qu'il s'éloignera, pour se tenir en communication avec la station principale. Enfin, les aérostats seront chargés de manière à ne pas trop s'élever dans l'air. L'expédition sera composée de 17 hommes, qui, au Groenland, seront rejoints par trois Esquimaux familiarisés avec la plus grande partie de la contrée à explorer et chargés du rôle de guides. Le gouvernement danois a déjà envoyé aux autorités du Groenland l'ordre de prêter toute l'assistance possible à cette expédition pour laquelle d'un genre tout nouveau."

—Mlle de Rothschild, sœur de la duchesse de Grammont, qui épouse le prince de Wagram, apporte en dot 75,000 livres de rentes, et 20 millions d'espérances à son mari, futur propriétaire, d'ailleurs, du château de Grosbois.

Mlle de Rothschild, en se mariant, abjure la religion israélite.

—Une jolie coquille:
Une grande feuille parisienne publie la nouvelle suivante:

"La colonie belge de Paris fêtera, dans un grand banquet, le vendredi 21 juillet, le cinquante-deuxième anniversaire de la fondation de la monarchie belge."

[illegible] excellentes nouvelles [illegible] à Mgr l'Archevêque, que nous avons données dans notre dernier numéro, sont pleinement confirmées par celles [illegible] de renvoi. Nos lecteurs apprendront, avec autant de joie que nous en ressentons nous-même, que le [illegible] constant que la santé du vénérable [illegible] est complètement rétablie.

—Le Très Rév. Père Rouxel, Vicaire Général, qui était absent depuis quelques semaines, est arrivé jeudi soir, en excellente santé.

—La Cour de cassation était bien embarrassée, avant-hier; il s'agissait de savoir: si deux ânes équivalaient à un cheval, si une charrette de roulier différait [illegible] d'une charrette [illegible] et si enfin Bridoison était content.

Dans une commune de la Dordogne, il y a un pont à péage; le tarif pour le passage vise les voitures de roulage ou de marchands et les charrettes servant à l'agriculture; le tarif des voitures de roulage, ne parle que des voitures attelées d'*un ou de plusieurs chevaux*, celui des charrettes vise celles qui sont attelées de *bœufs*, *d'un cheval*, *d'un mulet* ou de *deux ânes*. Le tarif des voitures de roulage est plus élevé que celui des charrettes. Par suite un Périgourdin des plus malins arrivait à l'entrée du pont avec une voiture de roulage chargée de minerai qu'il transportait à une usine; là il dételait son cheval et attelait deux ânes, de telle façon que pour passer le pont, il était dans le cas prévu par le tarif concernant les charrettes; il repassait avec ses deux ânes, puis attelait de nouveau son cheval et recommençait.

Le tribunal de Bergerac l'a condamné à payer le même tarif que s'il avait eu un cheval à sa voiture pour traverser le pont. Il s'est pourvu contre ce jugement et la Cour de cassation, esclave de la forme, a longuement discuté la question de savoir si deux ânes pouvaient être assimilés à un cheval; enfin, la cour a admis le pourvoi et renvoyé la question devant la Chambre civile.

—Le Malakoff Bitter grandit chaque jour dans la faveur populaire.

Le général Skobeleff ne se fit soldat que par dépit d'amour. Il aimait passionnément une jeune fille qui ne pouvait lui appartenir. Désespéré, il s'engagea et devint un soldat terrible. Il alla chercher la mort dans la guerre de l'Asie-Mineure, et on le vit toujours, avec son costume blanc qui le désignait aux balles, au milieu de la mêlée. Il se forma comme une légende autour de lui; les soldats ne le désignèrent plus que sous le nom du *général blanc*, *l'invulnérable*. Cependant la mort ne voulut pas de lui, et l'on sait qu'à Plewna il trouva la gloire.

Une triste et lugubre nouvelle éclatait le 8 juillet à Bordeaux, comme un coup de foudre, provoquant tout d'abord un double étonnement, inspirant ensuite au cœur de tous les catholiques une profonde consternation: Sa grandeur Mgr François Roullet de la Bouillerie, archevêque de Perga, coadjuteur de notre vénéré cardinal, Mgr Donnet, venait de succomber, en quelques heures, aux atteintes d'un mal impitoyable.

L'Eglise perd en Mgr de la Bouillerie l'un de ses enfants les plus dévoués; l'épiscopal français, l'un de ses membres les plus éminents, et le diocèse de Bordeaux, un pasteur dont l'abnégation n'avait d'égale que celle du vénérable cardinal Donnet et dont le souvenir restera toujours comme entouré d'une auréole de bénédiction.

M. Félix Faure a déposé, sur le bureau de la Chambre de députés, en France, une proposition tendant à la nomination d'une grande commission de 33 membres, laquelle aurait pour mission d'étudier le régime général des colonies françaises, et de proposer d'y apporter les améliorations et les réformes que ce régime comporte.

—On annonce la conclusion prochaine d'un emprunt, par la ville d'Anvers, de 55 millions de francs, destinés à des travaux d'utilité publique.

—Le consul américain de la Vera Cruz a appelé l'attention des industriels sur une nouvelle plante textile, originaire du Mexique.

Cette plante que les Mexicains nomment *pita*, appartient à la famille des cactus, plante grasse bien connue de nos lecteurs, et originaire des régions intertropicales du nouveau continent.

La fibre de cette espèce de cactus arrive à une longueur de quatre à cinq mètres; elle est, en outre, solide, soyeuse et susceptible d'être divisée à un haut degré de finesse.

Il y a peu de temps, un négociant de la Vera-Cruz envoya une certaine quantité de cette fibre en Angleterre, pour la faire tisser en serviettes. Le tissu présente une extrême solidité et est fort beau: on dirait un tissu de fil d'argent plutôt que de lin.

Lorsqu'on songe que le *pita* croît au Mexique à l'état sauvage, et y couvre des millier d'acres [l'acre équivaut à plus de 4,000 mètres carrés], on comprend que cette plante puisse devenir, avant peu, pour ce pays, une source considérable de revenus.

Le tribunal de Belfort a été saisi, dernièrement, du procès le plus original qui se puisse voir. Il s'agissait de 10 centimes! ni plus, ni moins, et voici dans quelles circonstances le débat s'est engagé:

La Banque de France reçoit en payement ou en compte courant et sur place, quantité de valeurs de diverses maisons de banque et spécialement du Comptoir d'escompte. A l'échéance, si les valeurs ne sont pas payées, elles sont retournées soit le jour même, soit au plus tard le lendemain à midi, au dernier endosseur; et, si le débiteur se présente en temps utile à la Banque de France, pour retirer contre payement, la valeur qu'elle lui a fait présenter, elle le renvoie, si elle est dessaisie de l'effet, au dernier endosseur.

Le Comptoir d'escompte avait émis jusqu'ici la prétention que, dans ces circonstances il lui était dû, par le débiteur, une indemnité de dix centimes par cent francs, pour le surcroît d'écritures, que lui donnait cette situation. Et cette prétention, il la maintenait à Belfort, malgré les protestations des commerçants.

Le tribunal de Belfort, sur la demande formulée par un commerçant de cette ville, vient de décider que cette pratique n'était pas légale, pour cette raison de droit que le porteur d'une lettre de change est tenu de remplir toutes les formalités que lui impose la loi pour la conservation des droits du tireur et qu'il ne peut demander aucun salaire pour cela.

—Le problème de l'éclairage des théâtres par la lumière électrique serait-il résolu?

On a expérimenté au théâtre des Variétés, des accumulateurs Faure, alimentant un nombre égal de lampes réparties sur la rampe, sur les herses ou fixées à des portants. Il a été reconnu que les lampes électriques, sans chaleur, sans fumée, donnaient une lumière qui, comparée à celle des becs de gaz, était dans la proportion de 1 1[?]2 à 1.

Les herses ont été manœuvrées sans la moindre difficulté et l'éclairage était réparti de telle façon qu'il ne se produisait aucune ombre portée ni sur les décors, ni sur le plancher; la diffusion intense de la lumière permettrait de supprimer l'emploi des portants, dont l'usage présente tant d'inconvénients.

MM. Charles Garnier, architecte de l'Opéra; Tissandier, Fonvielle, Sanées, la plupart des électriciens de Paris, et les directeurs des principaux théâtres de la capitale, qui assistaient à l'expérience, l'ont jugée concluante, et il se pourrait qu'avant peu ce mode d'éclairage fût appliqué dans plus d'une salle de spectacle de Paris et de la province.

—"Garçon, ce café est détestable... Ce n'est certainement pas du moka, pas même du Bourbon!..."

"Monsieur, c'est du Bourbon, j'en réponds; mais c'est peut-être de la branche cadette...."

Au restaurant:

—Garçon, s'écrie un consommateur, mon légume.

—Garçon, dit un second client, mon dessert.

—Voilà! voilà! Officier, un abricot panaché à l'as, un haricot plein vent à la terrasse.

Nouvelle-Orléans, 7 décembre 1877.

Le présent certifiera à pour but de déclarer que j'ai soigneusement examiné les ingrédients composant le Malakoff Bitters et n'y ai rien trouvé de nuisible à la santé. Au contraire, c'est un composé de plusieurs toniques qui excite favorablement les fonctions de l'estomac et tend à activer la digestion et à la rendre plus complète. J'ai fait des expériences avec ce Bitter et je le recommande avec plaisir comme un tonique bienfaisant pour la digestion lourde.

Signé: Dr ARMAND MERCIER, 280 rue Girod.

—Le Bitter Malakoff est un [illegible] nouveau.

Nous apprenons que M. Castille, marchand de cigares bien connu, vient de fermer la fabrique qu'il a eue sous sa direction à la Nouvelle-Orléans pendant plus de quinze ans. [illegible] M. Castille, nous assure-t-on, ne se retire pas du commerce de tabac, car son intention est de concentrer tout son temps à l'importation des célèbres cigares "Los [illegible]" de la maison Lopez, [illegible] & Cie, de la Havane. [illegible]

WEST END.

[illegible] extraordinaire de

M. E. A. LEFEBRE,

Le plus grand Saxophone soliste de l'Europe et de l'Amérique.

Monsieur Lefèbre est depuis longtemps l'étoile la plus brillante de l'orchestre de M. Gilmore à Manhattan Beach, d'où il vient avec la gracieuse permission de M. Gilmore pour remplir un engagement d'une courte durée de

Deux semaines seulement,

[illegible]

Cette exécution devant le public de la Nouvelle-Orléans sera la première du SAXOPHONE, un instrument très sympathique et des plus difficiles à jouer, un instrument qui parle au cœur autant qu'à l'oreille.

Engagement aussi du

Professeur CHS. LOWE,

Le SEUL ARTISTE qui joue du XILOPHONE, connu et célèbre dans le monde entier. Le professeur Lowe, revenu d'un grand voyage couronné de succès dans toute l'Europe, où il s'est fait entendre dans toutes les têtes couronnées.

Les deux exécutants seront accompagnés par le magnifique

Orchestre du West End,

Sous la direction du Professeur MOSES, qui a dirigé le grand LEVY.

N. O. City Railroad Company.

NOUVEAU TABLEAU DU SERVICE DES TRAINS DU LAC

WEST END.

A partir de DIMANCHE, 30 avril, les trains partiront comme suit:

TOUS LES JOURS.

DE LA VILLE.	DU WEST END.
7........a. m.	8........a. m.
8........a. m.	9........a. m.
9........a. m.	10........a. m.
10........a. m.	11........a. m.
11........a. m.	12........m.
12........m.	1........p. m.
1........p. m.	2........p. m.
2........p. m.	3:15........p. m.
3........p. m.	3:45........p. m.

et ensuite toutes les 30 minutes jusqu'à
10........p. m. et 11........p. m.

LE DIMANCHE

comme il est dit ci-dessus, toutes les heures à partir de 2 p. m., et toutes les 15 minutes à partir de 10.15 p. m.

Des trains extra peuvent être retenus à toutes heures en s'adressant au Bureau, No 102 rue du Canal.

RAPPELEZ-LE-VOUS!—BILLET MENSUEL A $2.

F. WINTZ, Surintendant.

25 juin—

CHEMIN DE FER DU
Fort Espagnol.

Orchestre de Hoch et Borchert TOUS LES SOIRS.

H. M. S. PINAFORE,

Mercredi et Jeudi, 26 et 27.

Matinée Samedi, 29.

Samedi soir, 29 juillet, bénéfice de MLLE HATTIE RICHARDSON,

OLIVETTE.

Lundi soir, 31 juillet, bénéfice de M. FIGMAN ET M. ALLISON,

MASCOTTE.

Mardi soir, 1er août, bénéfice de MLLE VALLIERE ET MLLE BARRINGTON,

OLIVETTE.

Mercredi soir, 2 août, bénéfice de M. DE LORME ET M. ROCHESTER,

PINAFORE.

Jeudi soir, 3 août, bénéfice de E. P. GORMAN, DIRECTEUR,

MASCOTTE.

Le rideau se lèvera à l'arrivée du train de 7 heures P. M.

A ces occasions il y aura 1000 sièges réservés, pour lesquels on paiera 25 cents.

On peut obtenir des sièges réservés par bureau du chemin de fer, coin Canal et Bassin, et à la Salle.

ADMISSION GRATUITE.
VOYEZ LES TABLEAUX.

Prix du trajet au Fort Espagnol—aller et retour—15 cents.

Les trains partiront de l'intersection des rues Canal et Bassin, toutes les 20 minutes après 2 heures.

Tableau des départs.

DE LA VILLE.	DU LAC.
A 6:30 h. et 8 h. A. M., et toutes les heures jusqu'à 3 heures, puis toutes les 20 minutes. Dernier train à 10 P. M.	A 8 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 3 heures P. M., ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 11.10 P. M.

DIMANCHES.

A 7 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 10 A. M., puis toutes les 30 minutes jusqu'à 2 P. M., et ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 10 P. M.	A 8 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 10:40 A. M., puis toutes les 30 minutes jusqu'à 3 P. M. et ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 11:10 P. M.

7 mai—4 m

Le rapide vapeur en fer,

HEROINE,

John Boardman, capitaine, J. Kittredge, commis,

Fera le service en connection avec la compagnie du chemin de fer New Orleans City comme suit: faisant des

EXCURSIONS
Quotidiennes à Mandeville.

Partant de West End à l'arrivée du train de heures P. M.

LE DIMANCHE,
Deux GRANDES EXCURSIONS,

partant à l'arrivée du train de 9 heures A. M. et de celui de 4 heures du soir.

RETOUR:

Partant de MANDEVILLE à 8 heures tous les soirs.

Prix de la traversée........................50 cents.
Enfants........................Moitié prix.

Le billet est également bon pour le steamer New Camelia.

Restaurant et rafraîchissements à bord du bateau aux prix de la ville.

W. G. COYLE, Agent, No 33 rue Carondelet.

25 juin—

ELKIN & CIE,

100—RUE DU CANAL—100

Viennent de recevoir par les dernières arrivages de Chine—

800 ROULEAUX DE
NATTES

Blanches, à Carreaux et de Fantaisie en Dessins nouveaux et de qualités diverses qu'ils offrent aux plus bas prix du marché.

RIDEAUX EN DENTELLE.

Une grande variété en nouveaux genres de Nottingham Antique, Cluny et de Nottingham.

STORES POUR FENETRES.

A dessins transparents et en Hollande, Blancs, Cramoisis et écrus.

Grande variété de franges nouvelles.

Nattes de Cocoa et de Napier.

Grande Variété de TAPIS aux plus bas prix.

TOILES CIRÉES
et Linoleum pour Planchers

11mars—

LIQUIDATION
LES HÉRITIERS DE
J. LEVOIS
133 RUE DU CANAL,

[illegible] Touro.

ANNONCENT respectueusement à leurs clients et au public, qu'en raison d'opérer un règlement final de la succession de feu J. Levois, ils ont résolu de se retirer du commerce, et vendront, conséquemment, leur stock bien assorti de

Marchandises de fonds et de Fantaisie,

pendant les prochains mois qui vont suivre, à des prix grandement réduits pour les écouler rapidement.

Les [illegible] ayant besoin de bonnes marchandises [illegible] en venant examiner les nôtres [illegible] qu'elles se vendront à des prix plus modiques qu'ils ne l'ont jamais été [illegible] place. 10 fév—

POUR

Les Maladies de la Gorge et du Poumon.

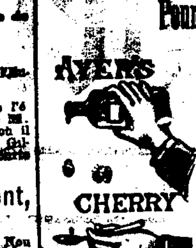

Dans les maladies des organes pulmonaires un remède sûr et digne de confiance est d'un prix inestimable. Le AYER'S CHERRY PECTORAL est un remède efficace, et nul autre ne mérite si éminemment la confiance du public. C'est une combinaison scientifique des principes médicinaux et des vertus curatives des meilleures drogues, chimiquement combinées, pour assurer la plus grande efficacité possible et l'uniformité des résultats. Cette préparation frappe à la racine toutes les maladies pulmonaires, procurant un soulagement prompt et certain, et convient aux malades de tout âge et de tout sexe. Etant très agréable au goût, les plus jeunes enfants le prennent sans difficulté. Dans le traitement des toux, des rhumes, des maux de gorge, bronchites, influenza, des maux de gorge des prédicateurs ou orateurs, de l'asthme, du croup et du catharre, les effets du AYER'S CHERRY PECTORAL sont magiques, et une foule de gens sont annuellement préservés de maladies sérieuses par l'usage opportun et exact de ce remède. Chaque famille devrait en avoir toujours sous la main pour les cas d'attaques soudaines. Pour la coqueluche et la consomption il n'y a pas de remède aussi efficace, aussi adoucissant et aussi salutaire.

Le bas prix de certains remèdes ou de certains sirops faits d'ingrédients à bon marché et sans efficacité, décide parfois les malades à en faire usage: ne possédant aucune vertu curative, ces préparations peuvent procurer un soulagement passager, mais ne guérissent pas. Les maladies de la gorge et des poumons exigent un traitement actif; il est dangereux de s'arrêter à des remèdes anodins et à bon marché, parce que la maladie marche rapidement et devient bientôt incurable. Employez le CHERRY PECTORAL DE AYER, et vous en obtiendrez les meilleurs résultats. C'est une préparation acceptée des médecins, dont la puissance curative est incontestable et qui ne coûte pas plus que ne l'exigent les soins qu'exige sa fabrication et les ingrédients qui y entrent. D'éminents médecins, connaissant la composition de ce remède, le recommandent à leurs clients. Une épreuve d'un demi-siècle a démontré le pouvoir certain et absolu de ce Pectoral dans les affections pulmonaires que peut encore atteindre la science humaine.

PRÉPARÉ PAR LE

Dr J. C. AYER & Cie.,

Chimistes pratiques et analytiques,

LOWELL, Mass.

Vendu chez tous les droguistes partout.

6 mai—

Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.

W. G. TEBAULT
Nos 37, 39 et 41 rue ROYALE

Ayant pris possession de mes nouveaux et spacieux magasins, mesure nécessitée par l'augmentation de mes affaires, je suis maintenant prêt offrir à mes clients et au public,

Un des plus beaux et des plus grands assortiments de Meubles

qu'il soit possible de trouver au Sud.

Mes genres et modèles en ameublements de salon et de chambre, sont pleinement au niveau de tous les meubles importés ici.

N'oubliez pas le numéro du magasin et sa légende:

"Le magasin de meubles le meilleur marché au Sud."

W. G. TEBAULT,
37 39 et 41 RUE ROYALE.

au 31 aou

BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St-Louis et Conti.

Vieux pianos! Vieux Pianos!

ENTIEREMENT remis à neuf et pleinement garanti de faire la même durée qu'un piano neuf. N'attendez pas si vous voulez avoir un instrument chez vous, mais envoyez votre piano à BASILE, qui le remettra à neuf à un prix très modéré. Plus de 500 pianos réparés en ville et à la campagne ont donné entière satisfaction. Venant d'être reçu et attendu par Steamship Teutonia, du Havre, un grand assortiment de toutes les célèbres cordes en acier de Londres, et articles en général pour la réparation des pianos et orgues.

J'invite mes amis et le public à venir examiner les marchandises que j'emploie, et le stock que je viens de recevoir.

16 fév—

Dissolution de Société.

LA SOCIÉTÉ existant sous la raison QUEYROUZE & BOIS est dissoute d'un commun accord, à partir de cette date. A cause de l'état de santé de M. Oscar Bois, M. LÉON QUEYROUZE reste, seul, chargé de la liquidation de la société, au même local Blue Store, coin Decatur et Bienville.

Les journaux de la ville et de la campagne sont priés de discontinuer nos abonnements à leur expiration.

LÉON QUEYROUZE,
OSCAR BOIS.

Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1882.

Le soussigné profite de cette occasion pour se nouveler à ses amis, et au public en général l'avis qu'il est le seul représentant, ici, de la maison P. SALIN fils aîné, de Bordeaux, de qui il reçoit, par chaque navire, des consignations de vin de la marque si favorablement connue "CHATEAU BELLEVUE," et qu'il vendra toujours aux conditions les plus avantageuses pour les acheteurs.

Il s'occupera aussi de ventes et achats, à commission, de toute espèce de produits du pays et de l'étranger. Sa vieille expérience de 45 années dans les affaires le met à même de pouvoir satisfaire ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Bureau aux BLUE STORES, coin Bienville et Decatur.

LEON QUEYROUZE.

1er juil—1m

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.

(Anciennement Institut D'Aquin.)

S........Esplanade........196

L'OUVERTURE de la 12me session annuelle de cet Institut a eu lieu le 5 septembre 1881. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus usitées. Pour la musique, la directrice s'est assurée le concours du professeur H. ROLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nile-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires ou des externes. Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut.

18sept

Compagnie ancienne et sûre du Paratonnerre de

ROBINSON,

ETABLIE EN 1855.

Plus d'un quart de siècle sur la route avec hommes, wagons et attelages.

LA plus ancienne, la plus grande et la seule maison de son genre au Sud.

Importateur et marchand de tout genre de paratonnerres, girouettes et installations de paratonnerres. Ces articles sont toujours en abondance dans le magasin.

Les câbles en argent de Robinson sont une spécialité de fabrication.

Fils conducteurs posés dans toutes les parties du pays. Il est fait une spécialité des travaux de réparations.

Ordres exécutés le jour même de leur livraison.

JAMES M. ROBINSON, directeur.

Bureau et magasin, 246 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne. 12mars—1an

Remède contre l'Asthme
et les Maladies des Voies Respiratoires.

LA Poudre et la Mixture Anti-Asthmatique de F. GOUAUX pharmacien, sont reconnues par nombre d'attestations de médecins et de malades, comme médicament d'une efficacité certaine, pour l'Asthme, la Bronchite chronique, les Rhumes, les Suffocations, la difficulté dans la respiration, et toutes les maladies des voies respiratoires.

Dépôts chez I. L. LYONS, coin Gravier et Camp.

P. L. CUSACHS, coin Canal et Baronne,

où l'on peut se procurer des boîtes d'essai pour 25 cents. 12 mai

A. MONTELEONE,

La grande fabrique de soulier Tiger, Rue Royale 80, au coin de la rue Conti.

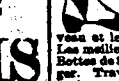

En gros et en détail. Importation des meilleurs cuirs français et peau de veau. Les meilleurs souliers français en peau de veau et les mieux cousus de $3.50 à au-dessus. Les meilleurs souliers vissés de $2 à au-dessus. Bottes de $6 à au-dessus. Patronisez le Grand Tiger. Travail garanti. Gros souliers de buffle toujours en magasin et à vendre aux plus bas prix. 18 [illegible]

LE BITTER MALAKOFF

A reçu la seule médaille à L'Exposition de Paris en 1878.

Pas de tes. ne semblable.

Seul propriétaire et : ALPH. WALZ, 26 rue Conti.

Avis aux Contribuables.

Bureau No 72, rue de Chartres.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour [illegible] [illegible]

SPÉCIALITÉS
—DE—
GODCHAUX.

VETEMENTS
—DE—
Toilette et de Bureau,

En Serges simples et Diagonales bleues et noires de la dernière coupe.

Costumes élégants et de fantaisie, garnis de soie, sacs et redingottes des dernières nuances.

Costumes noirs bien finis—sacs et redingottes.

Nos Chemises Cosmopolitaines,

LOT C. 5,

A $1—Devants de toile de 18 pouces, les meilleures d'ici aux prix où elles se vendent.

LÉON GODCHAUX,
81 et 83 rue du Canal.

14 mai—MJD

Hôtels, Sources etc.

BLADON SPRINGS.

L'hôtel sera ouvert aux voyageurs le 1er Juin 1882.

DES bateaux à vapeur portant la malle des Etats-Unis partent de Mobile en destination de Bladon Springs, tous les Mardis et Samedis. Malle quotidienne entre les sources et ici par voie de Buckatunna. Les eaux de ces sources célèbres sont sans rivales pour la cure du Rhumatisme, de la Diarrhée chronique, de la Diabète, de la maladie de Bright et de toutes autres maladies des reins; le scrofule, les affections cutanées, l'alcoolisme, et les maladies de femme. Prix: $10 par semaine; $35 par mois de quatre semaines. Pour des circulaires descriptives donnant une analyse des eaux, etc., s'adresser à

J. CONNER & Cie.,

Sources de Bladon, Comté Choctaw, Ala.

Billet pour les sources, aller et retour, bons pour jusqu'à ce qu'il en soit fait usage.

12mai—3m D.Mar J.

MAISON FRAPPART
MANDEVILLE, Lne.

CETTE MAISON, récemment construite, possède tous les agréments d'un hôtel de premier ordre. Faisant face au lac, dans l'endroit le plus ombreux de Mandeville, il a des Chambres grandes et fraîches et des cottages pour familles.

La table est pourvue de ce que le marché de la Nouvelle-Orléans offre de mieux.

Pas de système de table-d'hôte.—Repas servis à toute heure.

Ayant le Restaurant du bateau New Camelia, les occasions de pourvoir à mes hôtes tout le confort désirable, sont sans égales.

ED. FRAPPART, Gérant.

30 avril—3m—d.mer s

HOTEL DE L'EUROPE,
A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. 19 mai—3m

WM. E. MURPHY,
AVOCAT,

Au No 77 de la rue de la DOUANE ENTRE LA RUE DE CHARTRES ET LE PASSAGE DE LA BOURSE.

Consultations de 9 à 2 heur [illegible] en Français et en anglais.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès, ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie, Cerilles	Grousset, (Mme veuve)
André, Joseph	Hébert, Eugène
Amaré, Jean	Kehn, Dame
Audibert, François	Laborde, (Dame veuve)
Blaise, Emile Jean Baptiste	Lacroix, Paul
	Laffont, François Ferdinand
Boisson, Honoré	Lavigne, André
Blois, John de	Lorin, Léon
Carrère, Augustin	Lefit, veuve Arthur et Louise
Cartier, Jules Mathieu	
Chartou, Jean	Médus, Jean Louis
Claverie, Jean Marie Louis	Nicoland, Jean
Daurin, Louis	Narioux, Jean Marie
Dersan Leblanc	Paoli, Jean Dominique
Dubertrand, Jeanne	Planche, M. et Mme
Daros, Jean	Picheloup, Honoré
Fabre, André Joseph Jacques	Pontacq, Alexandre
	Quillo, David
Fagéret, Félix	Minger, (les enfants)
Faquet, Dominique, née Dufour	Rotgé, Jean
	Rossignol, Sylvain
Ganel, Hortense	Roussel, Raymond
Ganel, Prosper	Rousset, Jean
Ganel, Laure	Rénac, François dit Souby
Gaffleton Valérien	
Gaspard, Jules	Sorbets, Justine
Genais, René Louis	Vesslère, Jean
Grélfes, François	

Le consul de France
VTE PAUL D'ABBAC.

Nile-Orléans, le 1er juillet 1882.

1er juil—

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE
INSURANCE COMPANY.

Département du Sud.

Bureau: coin Carondelet et Gravier.

Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.

Etat de situation de la Compagnie, 1er Janvier 1881:

Actif brut provenant des incendies	$12,167,538 4[?]
Passif sur les incendies, y compris le capital payée	5,875,957 54
Excédent net	$5,291,580 90

Etat de situation de la succursale des E.-U. 1er juillet 1881.

Actif	$4,592,248 18
Passif	2,550,166 52
Excédent	2,042,081 66

On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes conférées par les lois de l'Etat.

Bureau de Directeurs.

J. F. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.
NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.
PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lallande.
PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.
JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.
CLARENCE F. LOW, sous-assistant secrétaire Résident.

Nile-Orléans, 20 octobre 1881.
24 oct—1an vato

COMPAGNIE D'ASSURANCE
DU HOPE,
DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
27 Rue du Camp.

INCORPORÉE LE 8 AVRIL 1857
CHARTE RENOUVELÉE LE 2 AVRIL 1882.

CAPITAL........ $250,000

H. PEYCHAUD, Président.
JOS. H. MARKS, Vice-Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

DIRECTEURS.

HENRY BEER, de H. & B. Beer.
A. RINGOLD BROUSSEAU, de A. Brousseau's Sons.
JOHN I. ADAMS, de John I. Adams & Co.
I. L. LYONS.
LOUIS BUSH, de Bush & Levert.
JAS. A. RENSHAW, de Renshaw, Cammack & Co.
G. LEHMANN, de A. Lehmann & Co.
V. MEYER, de Meyer, Weis & Co.
A. J. GOMILA, de Gordon & Gomila.
F. M. ZIEGLER, de Schmidt & Ziegler.
S. HERNSHEIM, de S. Hernsheim & Bro.
ADAM THOMSON, de A. Thomson & Co.
MAURICE STERN, de Lehman, Abraham & Co.
JOSEPH H. MARKS.
HENRY PEYCHAUD.

Cette Compagnie, une des plus anciennes de la Nouvelle-Orléans, assure contre des

RISQUES MARITIMES, DE RIVIÈRE ET D'INCENDIE,

Aux taux de Prime les plus réduits.

Pertes ajustées promptement et équitablement.

20 avril 1 a Dim Jeu

[illegible] publier notre nouvelle combinaison qui sera tirée en août

GROS LOT:
$75,000.

BILLETS $5 seulement---Coupons en proportion.

L. S. L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

LE GRAND TIRAGE
MENSUEL
De la Loterie à $5.
CLASSE H.
DE LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
—SE FERA—
A
LA NOUVELLE-ORLEANS,
Mardi, 8 AOUT 1882

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard
DE LA LOUISIANE.
—ET DU—
Gén Jubal A. Early,
DE LA VIRGINIE.

GROS LOT
$75,000
1967 LOTS!
—LE TOUT S'ÉLEVANT A—
$265,500!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.
Voyez le Plan.
100,000 billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	6,000,	12,000
5 Lots de	2,000,	10,000
10 Lots de	1,000,	10,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	200,	20,000
300 Lots de	100,	30,000
500 Lots de	50,	25,000
1,000 Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4 500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250

1,967 Lots se montant à........$265,500

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane,

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Enregistrez vos lettres chargées ou expédiées par l'Express.

Remarquez que

TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs devront être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nile-Orléans.

S'adresser à M. A. DAUPHIN, Nile-Orléans Lne.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU PEUPLE
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureaux: No 10 rue Carondelet.

ONZIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa charte la compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant le 30 juin 1882:

Sur risques d'incendie	$101,296 93	
Sur risques de rivières	12,637 18	
Sur risques maritimes	9,202 87	
		$123,136 98
A ajouter primes non échues, 1881		17,778 44
		$140,915 42
Moins primes non échues 1882	$20,324 52	
Moins primes remises et cancellations	2,913 17	23,237 69
Primes nettes		$117,677 73
A ajouter profits et pertes et sauvetage		4,180 69
Total		$121,858 42

Moins pertes payées pendant la même période:

Sur risques d'incendie	$52,972 61	
Sur risques de rivières	4,963 64	
Sur risques maritimes	2,256 09	
Réassurances	6,127 38	
Loyer	1,200 00	
Impressions et annonces	437 75	
Taxes	2,483 18	
Escompte	18,959 12	
Bureau des Réassureurs	1,901 43	
Dépenses, etc, moins intérêt	6,136 67	
		$97,537 22
Profits nets		$24,321 20
Réserves pour pertes non acquittées	4,078 13	
Cinq pour cent dividende payé en janvier 1882	5,000 00	
Cinq pour cent dividende dû maintenant	5,000 00	
Surplus	9,443 07	
		$24,321 20

La Compagnie possède l'actif suivant:

Comptant	$31,580 14
Primes en voie de perception	16,305 41
Actions de banques et autres	37,642 76
Propriétés foncières	33,454 31
Billets garantis par nantissement	9,063 68
Billets garantis par hypothèque	22,983 91
Billets à recevoir à courte échéance	12,266 91
Meubles et installations de bureau	1,175 43
	$164,472 55

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGST, Président.
M. POPOVICH, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 11me jour de juillet 1882.

JOHN BENDERNAGEL, notaire.

Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1882.

A une réunion du Conseil des Directeurs, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de déclarer un second dividende semi-annuel de 5 pour cent, au 30 juin 1882, payable sur demande, faisant dix pour cent Par an sur le fonds capital de la Compagnie et un dividende additionnel de cinq pour cent, à tous les assureurs sur leurs primes de participation, en outre de l'escompte de quinze pour cent, déjà reçu par lesdits assureurs sur leurs primes brutes, payable à partir du 1er août 1882.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

BUREAU DES DIRECTEURS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU PEUPLE.

E. PRAGST,	A. WALZ,
M. POPOVICH,	F. AUFMKOLK,
B. SALOY,	WM FAGAN,
M. ABASCAL,	H. SCHROEDER,
D. HUGHES,	J. SAMBOLA,
A. D. FINLAY,	A. HABER,
THEO L. SUGG,	S. M. MILLER,
GEO. AUER,	GEO. ELLIS,
F. SANCHO,	J. H. MENGE,
P. TORMAEHLEN	M. MANN,
P. E. SARRAZIN,	A. XIQUES,
PETER BLAISE,	B. CAMPIGLIO,

13 juil—1m N. SEIBEL.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nile-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-huitième état annuel.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1882, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu	$361,970 34	
Risques maritimes	27,993 33	
Risques de rivières	18,567 02	
Total des primes	$398,530 69	
Moins primes non acquises	76,547 00	
Primes nettes, 31 mai 1882		$231,983 69

Pertes payées

Sur risques de feu	$63,203 09	
Sur risques maritimes	7,711 06	
Sur risques de rivières	7,893 08	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	13,126 78	
Réassurances et primes remboursées	19,103 16	
		$111,036 1
		$120,947 52
Moins jugements payés sur toutes réclamations		19,436 76
Profit		$101,510 76

La Compagnie possède l'actif suivant:

Propriétés foncières	$252,676 17
1442 actions de la compagnie des Waterworks de la N-Orléans,47	67,734 00
Actions de banques, chemins de fer et autres actions	66,285 67
Billets garantis par hypothèque et nantissement	151,761 27
Billets à recevoir	64,170 58
Primes en voie de collection	32,652 07
Actions d'assurance	1,950 00
Actions du Vallette Dry Dock Co	10,40. 00
Actions du Levee Steam Cotton Press	1,680 00
Jugement sur billets hypothécaires	4,335 00
Argent en caisse	51,542 54
	$705,187 30

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nile-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 12me jour de juin 1882.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenu le 12me jour de juin 1882, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1882, payable le troisième LUNDI du mois de juillet.

DIRECTEURS.

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	CHAS. LAFFITTE,
JOHN GEDDES,	D. A. CHAFFRAIX,
	B. W. TAYLOR,

13 juin—

JUNIUS HART,
191 Rue du Canal.

LOTERIE GRATUITE D'UN PIANO "Miller", d'un Piano Grovesteen & Fuller, d'un Orgue de salon, d'un Violon, d'une Boîte à Musique et d'une Guitare. Il sera donné gratuitement un billet de cette loterie à toute personne achetant pour une piastre de musique en feuilles. Demandez à voir la liste des morceaux anciens et nouveaux en vente. 19 mars—1 an

Mme MONOMO, sage-femme, et mde cin pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec le temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans. elle se recommande au p... 16 déc—1 an

ANT. CARRIERE, B. L. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No 3½ RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis à Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

PAR JAS. P. GUINAULT.

A WEST END

Vente pour cause de départ des installations de Bains Frascati à West End, à l'encan, le plus grand établissement au Lac.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse, SAMEDI, 12 août 1882, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles—

L'établissement des Bains Frascati, avec toute la lingerie et tout le matériel appartenant au dit établissement d'après l'inventaire déposé à mon bureau.

L'installation de la buvette ainsi que les liqueurs ne sont pas comprises dans le prix de vente, mais l'acquéreur sera tenu de les prendre au prix d'estimation (prix du marché).

Les bâtisses sont assurées pour $3000; l'acheteur remboursera la prime pour le terme non expiré de la police au vendeur.

Conditions—Moitié ou tout comptant à l'option de l'acquéreur; pour la proportion à crédit, l'acheteur fournira une garantie hypothécaire sur propriété de ville avec toutes les clauses pénales d'usage ou avec billet endossé à satisfaction et négociable.

Acte de vente pardevant Théodule Buisson, notaire, aux frais de l'acquéreur, lequel sera tenu de déposer 10 pour cent comptant sur les lieux sur le prix de vente.

P. S. Avis aux spéculateurs et amateurs en quête de fortune. Le bénéfice net pour les saisons des bains, d'après les livres qui seront exposés au public, a été de $3000 à $4000 tous les ans.

30 juil—30..5 au 12 août

MEUBLES.

Vente pour cause de déménagement.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—MERCREDI 2 août 1882, il sera vendu, à 11 heures du matin, à la résidence No 188 rue Bourbon, près Domaine.

Les meubles de la susdite résidence.

Conditions comptant.

30 juil—

Emplacement convenable pour un magasin de groceries ou de marchandises sèches formant l'encoignure des rues Royale et Paix, à un îlot de la rue de l'Esplanade.

La maison attenant No 20 rue de la Paix.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 5 août 1882, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles—

1° Un lot de terre formant l'encoignure des rues Royale et Paix, dans l'îlet borné par les rues Royale, Paix, Chartres et Français, mesurant 34 pieds 6 pouces, plus ou moins, de face à la rue de la Paix sur une profondeur et façade à la rue Royale de 96 pieds 10 pouces, plus ou moins.

Ensemble une maison ayant huit chambres et trois cabinets avec auvent sur la rue, une autre bâtisse faisant face à la rue Royale de deux grandes chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisance, etc, etc. Les bâtisses peuvent se louer en quatre locations.

2° Un autre lot de terre attenant au lot précédemment décrit mesurant 31 pieds 1 pouce plus ou moins de face à la rue de la Paix sur une profondeur de 95 pieds 6 pouces, plus ou moins. Ensemble une maison basse couverte en ardoises No 20, contenant quatre chambres, avec auvent sur toute la profondeur de la bâtisse, cuisine double, couverte en ardoises, cave, waterworks, lieux d'aisance, cour carrelée, etc.

Voir le plan exposé à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant, balance à un an de crédit en billets portant hypothèque et huit pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage et un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis des acquéreurs.

Actes de vente pardevant Théodule Buisson, notaire, aux frais des acquéreurs. 29 juil—

Vente positive pour satisfaire un créancier hypothécaire d'une magnifique et agréable résidence avec rotonde, rue Domaine No 266.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 5 août 1882, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles—

Un lot de terre situé dans le second district, dans l'îlet borné par les rues Domaine, Ste Anne, Robertson et Claiborne, lequel lot de terre mesure 64 pieds 10 pouces de face à la rue Domaine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble, la magnifique et agréable résidence ayant un rez-de-chaussée, corridor, d'entrée sur le côté salon double avec arche, salle à manger et deux chambres à coucher dans la rotonde, quatre chambres à coucher à l'étage supérieur avec cabinets, balcons sur la façade et sur le côté haut et bas, une autre bâtisse à étage tenant à la maison principale, ayant cuisine et chambre à domestique en bas, deux chambres à coucher au-dessus, écuries, remises, chambres à laver. Le tout couvert en ardoises, hydrant, citerne, cour carrelée, jardin avec grille en fer sur la façade du jardin, gaz dans la maison principale et dans la bâtisse attenante.

La maison est vendue sujette à un bail à raison de $35 par mois, expirant le 30 septembre 1883. Voir le plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—L'acquéreur assumera un billet de $2,200 SANS INTÉRÊT dû en avril 1883 et la balance moitié comptant et le reste à un an de crédit en un billet portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage. L'acheteur aura la faculté de payer tout le montant de l'adjudication COMPTANT s'il le désire.

Les taxes dues cette année 1882 seront à la charge de l'acheteur.

Acte de vente pardevant Félix Dreyfous, notaire aux frais de l'acquéreur, lequel sera tenu de déposer 10 pour cent comptant sur le prix d'acquisition pour garantir la vente.

29 juil—

Vente péremptoire d'une jolie maison double, rue Bourgogne, No 555, Troisième District.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI 5 août 1882, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles—

Un lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue Bourgogne sur 68 pieds de profondeur, entre les rues Espagne et Poète. Ensemble, une jolie maison double couverte en ardoises, ayant trois chambres de chaque côté; hangar, deux citernes, cour carrelée, lieux d'aisance, etc. etc.

Le tout loué $16 par mois. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant, la balance à un an de crédit, en billet portant hypothèque et huit pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage, et un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis de l'acquéreur.

Acte de vente pardevant Félix Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur. La taxe d'Etat pour l'année 1882 sera payée par l'acquéreur. Celle de ville sont toutes payées. 29 juil—

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Anice E. Wigginton, femme de Wm W. Wigginton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5180—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (si elles en ont) pour lesquelles le compte présenté par Wm W. Wigginton, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

21 juil—21 25 30

Successions de Barbara et de Benjamin Klein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4957.—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur de ces successions, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

22 juil—22,26,30juil

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

CATHERINE HOUGHTON VS. EDWARD M HOUGHTON

JE CERTIFIE PAR LES PRÉSENTES que le vingtième jour de juin 1882, jugement a été rendu, en cette Cour, dans l'affaire ci après désignée, dans les termes suivants, savoir—

Catherine Houghton vs. Edward M. Houghton—No 6197.

Sur motion de la demanderesse, et sur la production de preuves suffisantes à l'appui de la pétition de la demanderesse, la Cour, jugeant que la loi et les preuves sont en sa faveur, ordonne, adjuge et décrète que le jugement par défaut rendu en cette affaire le 15 du courant, soit maintenant confirmé et devienne définitif, et, conséquemment, qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Catherine Houghton et contre le défendeur Edward Houghton, son époux, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et son mari, et autorisant la demanderesse à administrer ses affaires comme marchande. Il est de plus ordonné que le défendeur paiera les frais du procès.

Jugement rendu le 20 juin 1882 et signé le 26 juin 1882.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 27me jour de juin dans l'année de Notre Seigneur mil-huit cent quatre vingt-deux.

JAS D RANKIN, Député Greffier.

30 juin..30..15, 30 juil.

SAVON DE TOILETTE.
DE
L. EECKELAERS, BRUXELLES

Les parfums les plus suaves, les plantes les plus riches en arômes, les baumes les plus exquis sont mis à contribution pour donner à ces savons, déjà exceptionnels par la fabrication, une valeur nouvelle par leurs propriétés onctueuses et émollientes.

Les prix peu élevés des magnifiques savons de toilette de M. L. Eeckelaers (ces prix n'étant pas plus élevés que ceux des savons américains) leur assurent une grande vogue aux Etats-Unis.

Agents généraux: MM. E. Fougera & Cie, 30 North William street, N. Y.

En vente dans toutes les pharmacies et dans [illegible] d'articles de fantaisie. 21 juil

---

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

95,825

Véritables Cigares de la Havane, Importés.

La clientèle de la maison d'importation de feu José Domingo, ainsi que le droit d'occupation (en vertu du bail du dit Domingo) des trois étages supérieurs No 132 rue Gravier, entre St-Charles et Camp, tels que les occupait José Domingo, Importateur de Cigares de la Havane.

Succession de José Domingo.

No 6133—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux, No 46 rue Royale—SAMEDI, 5 août 1882, à dix heures 15 minutes du matin, il sera vendu à l'encan au No 132 rue Gravier, entre St-Charles et Camp, en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 20 juillet 1882, pour le compte de la dite succession—

95,825 véritables cigares de la Havane, importés, des célèbres marques de: Regalias del Rey, La Corona, Opera, La Cima Regalias, Ayes Fina, Regalias de la Reina, La Cima, Regalias del Rey, La Cima, Panatellas Finas, La Cima, Regalias Brittanica, La Cima, Nec Plus Ultra, La Cima, Brittanicas Imperial, R. E. Lee, Del Rey, Corona, del Rey, R. E. Lee, Reina Victoria, La Cima, Princ tas Corunas, Regalias del Rey del Cinto, Operas, R. E Lee, Operas, La Corona, Reina Victoria del Cinto, Reina Victoria Corona, Pepillas extra, Rex Imperials, J. D. Imperials, R. E. Lee, Nec Plus Ultra, J. D., etc., etc.

—AUSSI—

La bonne réputation du magasin de feu Jose Domingo et le droit d'occupation de la dite succession de Domingo, conformément à son bail des trois étages du No 132 rue Gravier entre St-Charles et Camp.

N. B. Nous appelons respectueusement l'attention des amateurs sur la vente de ces cigares, attendu qu'ils sont des meilleurs qui aient jamais été offerts en vente à l'encan, en cette ville, le défunt qui les a importés étant connu depuis quarante ans comme faisant des importations spéciales pour les connaisseurs de nos citoyens et des clubs de la Nile-Orléans.

Le tout devant se vendre en lots au gré du public.

Conditions—Comptant.

25juil—20 26 28 août au 5

PAR H. STERN & CO.

395 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

185 caisses souliers fins de Newark et de Philadelphie.

PAR H. STERN & CO.—Encanteurs. Il sera vendu LUNDI 31 juillet 1882, à 11 heures du matin, à leur salle d'encan No 35 rue de Chartres, entre Douane et Bienville

395 caisses bottes, souliers et brodequins,

185 caisses souliers fins de Newark et de Philadelphie.

Formant un bel assortiment.

Conditions à la vente. 30 juill

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois maisons à deux locataires, coin des rues Bordeaux et Tchoupitoulas.

Deux maisons à deux locataires, coin des rues Octavia et Jersey.

Succession d'Adam Doerr, décédé;

Et

Interdiction de Anna Barbara Doerr.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Dossiers Nos 6130 et 6131.

A long crédit, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI 19 août 1882, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, en cette ville, en vertu de deux ordres de la Cour Civile de District de cette ville, un de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Division C, en du 13 juillet 1882 dans l'affaire de l'interdiction de Anna Barbara Doerr, dossier No 6131; et l'autre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Division A, en date du 14 juillet 1882, dossier No 6130, dans l'affaire de la succession de Adam Doerr, décédé, à l'enchère publique, il sera vendu:

1° **Trois certains terrains**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 4 borné par les rues Tchoupitoulas ou Levée, Jersey, Valence et Bordeaux, désignés par les Nos 7, 9 et 10, qui sont contigus les uns aux autres et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 100 pieds, toutes mesures américaines, le terrain No 10 formant le coin des rues Tchoupitoulas et Bordeaux.

Les améliorations consistent en

Une maison cottage double en bois, avec une bâtisse dans le fond, à étage, en briques, sur chaque terrain, ayant chacune 4 [illegible] chambres, citernes, lieux d'aisance, auvents, etc. le tout sur un tout continu, le coin sert de buvette et de grocerie, et le reste comme résidence et rapporte $20, $14 et $14 par mois, soit $48 en tout.

2° **Deux certains terrains** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le même district et dans le même îlet borné par les rues Octavia, Jersey, Laurel et Joseph, désignés par les Nos 1 & 2, lesquels sont adjacents l'un à l'autre et mesurent comme suit:

Le terrain No 1 forme le coin des rues Octavia et Jersey, et mesure 41 pieds 4 pouces de façade rue Jersey, la même largeur dans le fond sur une profondeur et façade rue Octavia de 134 pieds et 134 pieds 8 pouces sur le côté le plus rapproché du terrain No 2. Le terrain No 2 mesure 41 pieds 4 pouces de façade rue Jersey, la même largeur dans le fond sur une profondeur de 134 pieds 8 pouces sur le côté le plus rapproché du terrain No 1 et environ 135 pieds 10 pouces de l'autre côté de la rue Joseph.

Les améliorations consistent en une **maison cottage double en bois**, sur chaque terrain, ayant deux chambres et deux cuisines ou cabinets, galerie de derrière, 2 citernes à chacune des maisons, lieux d'aisance, etc. de grands jardins dans le fond

Ces propriétés désirables comme placement ou occupation, si bien situées sur des chemins de fer qui payent un prix de 5 cents aboutissant à la rue du Canal, et seront vendues à des conditions raisonnables et acceptables.

Termes et conditions.—Un tiers comptant, le reste à 1 et 2 ans, avec 8 0[?]0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité à partir de la date de la vente, y compris une hypothèque spéciale et confession de jugement et 5 0[?]0 pour honoraires d'avocat en cas de procès pour les billets de crédit et l'intérêt. La propriété devant être gardée assurée pour au moins les deux tiers du prix de la vente, et les polices à être transférées au curateur, les billets ont été divisés en coupons s'il faut poursuivre les parties intéressées, 10 0[?]0 seront payés comptant sur les lieux pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Jno. F. Coffey, notaire au frais des acquéreurs, en sus de et y compris les taxes d'Etat dues et exigibles en 1882 les taxes de ville dues cette année payées par le vendeur

16juil—16,23,30—6,13,19août.

Poudre Levain
INFAILLIBLE
—DE—
PRESTON & MERRILL.
LE VRAI LEVAIN!

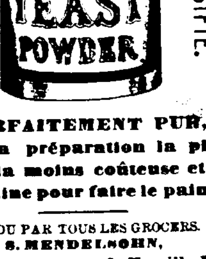

PARFAITEMENT PUR, c'est la préparation la plus forte, la moins coûteuse et la plus saine pour faire le pain.

VENDU PAR TOUS LES GROCERS.

S. MENDELSOHN,

Agent pour Preston & Merrill, Bureau No 59 rue Douane.

12 janv—1an J&D

Dr. J. B. PEREZ,

MÉDECIN et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES,

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage de mercure ni d'aucune drogue [illegible] [illegible] [illegible] de l'Uretre guéri par un [illegible] douleur.

Les maladies de femmes, [illegible], rétention et [illegible] PROMPTEMENT GUÉRIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ÉCHOUE JAMAIS On se peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables Cabinet No 6 rue Sud-Remparts, près la rue du Canal, Nile-Orléans. 16 sept. 81—1 an.

Brasseries.

MaraisStreetSteam Brewery

H. F. STURCKEN,

80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS,
Entre Conti et St.-Louis,

1er fév—82 1 an.DMJ

PELICAN STEAM BREWERY,
EUGENE ERATH,

288.....RUE VILLERE.....288

Entre Esplanade et Chemin du Bayou

11 jan—82, 1anDMesd

Je [illegible] avait, j'[illegible] gion du 89 long entre de mais Paclsya, jette [illegible] est à [illegible] est très de ses fertilité [placers] vée sur les [illegible] par trop l'Océan, [illegible]

l'Est, j'ai les du rio côte. La milles [illegible] traverse prairie, semée de [illegible]

Nous [illegible] sous 88 vière qui au pied du [illegible]

De [illegible] suivons 3 et entrons goulet de 88° 30' d'eau, qui et qui est milles de deux ou élevée [illegible] de [illegible] canon en de [illegible] lagune [illegible]

Ensuite, duits de ou Botoch est à 88 à 6 à 7 [illegible] cendus [illegible] avons croisement lat. N. sieurs vil[illegible] cas. A [illegible] droite, montagnes calcaire cause de [illegible] couleurs arrivés [illegible] le [illegible] celui de [illegible] alors le [illegible]

Catacomes son [illegible] pour [illegible] rection S. milles de point [illegible] occ. et 14 qui vient plus de [illegible] de Tilba, E. E. N. où il déb[illegible] long. et 15

A un m[illegible] mence le [illegible] lequel, à [illegible] gereux à [illegible]

Le cours [illegible] rieux et sa efferte à [illegible] tireraient [illegible]

En [illegible] donc la [illegible] Nicaragua, tient à l'[illegible] moins [illegible] plaines de me terrain droite.

Les [illegible] un Delta de droite, en train [illegible] 3 1[?]2 [illegible] gauche de 50 ans, de droite, let est de

Plus au [illegible] trouve la [illegible] rive Sud [illegible] caragüense à 1,000 [illegible]

Du Cap. l'O. [illegible] tres fois, [illegible] jusqu'à [illegible] entre le rio de [illegible] tuco, 40 [illegible]

La [illegible] tago, est [illegible] qui [illegible] bouche, [illegible] fondeur. [illegible] est de 34 12 à 14.

Au Sud à il y a [illegible] 8 milles de muniquent naux [illegible] gueur, [illegible] De [illegible] Truxillo [illegible]

Voilà [illegible] Mosquitia, tuation [illegible] Son [illegible]

Les [illegible] de 3,000 Caribes.

Le grand côte de E. jours [illegible] S. E., E et tritus jetés l'O. et fait [illegible] rivières de de suite et qui admire [illegible] des [illegible]

Je [illegible] à vous [illegible] travaux, [illegible] être [illegible] de *l'Abeille* [illegible]

Le petit rement de qui vent l' *L'autre* raison.

—C'est j'aurais [illegible] gues: le l'anglais.

FE[illegible]

No 6.

É[illegible]

Par Mme [illegible]

tion fut, avait à compte [illegible] produisait dialité venait d[illegible] fiancée [illegible] salon où tions puis côte, malgré la entourait, que l'on [illegible] [illegible] Eliane vestre, à d'une attirée unit d'été, Raynald, proché d[illegible]

"Quelle quelle [illegible] faut vous votre sœur

—Oui, [illegible] m'en ment, je [illegible] babie.

—Oh! [illegible] personnes [illegible]